



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/38

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 08 avril 2013*

*L'an deux mille treize et le huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 29 mars 2013.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 12  
votants : 12*

*Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 1 (Mme BEUGNET) Abstention : 0*

***Présents : M. M. MAURIN – VOLLE – TESTON – VERNET – CORNET –  
CROZIER – SALA – JOLLIVET – BOUAZZA – HILAIRE – BEUGNET –  
AUZAS.***

***Absents : M. DELAUZUN – FIALON.***

*Mme Nathalie SALA a été élu secrétaire.*

**Objet : Renonciation à la réalisation des travaux en forêt communale pour 2013.**

Le Maire présente au Conseil Municipal les travaux qui seraient nécessaires de réaliser en 2013 en forêt communale.

Le devis présenté par l'ONF est de 4 730.14 € TTC et correspond à la 2<sup>ème</sup> tranche de dégageement partiel de la plantation de cèdres de la parcelle 2 sur le canton de Vermes.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la réalisation ou non de ces travaux en fonction des possibilités budgétaires.

VU le budget Primitif 2013,

.../...

2013/094

*HP*

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE de ne pas réaliser de travaux en forêt communale en 2013.
- CHARGE son Maire d'en informer l'ONF.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 08 avril 2013.

POUR COPIE CONFORME  
ALBA, le 09 avril 2013  
Le Maire,  
Pierre MAURIN.



.../...